

**Fiche résumée à l'usage des DP du CERSUB\***  
**(Reprise des activités de plongée scaphandre en mer/lacs/carrières à partir du 06/06/2020)**

Toute contamination potentielle (aérosols, contact par surface souillée, salive, morve, ...) doit être évitée.

### **Cadre général**

- Plongées d'exploration et de formation (hors enseignement vertical).
- Plongées uniquement dans la courbe de sécu, sans paliers obligatoires (MN90-FFESSM).
- Prêt de matériel club sous réserve du respect strict des règles de désinfection préconisées par la FFESSM (cf affichage dans le local).
- Limite à bord des bateaux : 7 personnes sur CERSUB V, 4 sur Odyssee.
- Tarifs : 10/13/18 euros avec abandon (temporaire) des gratuités (personne tractant, DP, encadrants payant 50% du prix de la plongée).

### **Préparation de l'activité plongée**

- Préciser lors de l'annonce sur le site VP Dive les règles supplémentaires et notamment l'auto-évaluation covid-19 de la FFESSM.
- S'organiser au maximum pour un RDV sur le site de mise à l'eau et une absence de covoiturage.
- L'accès au club est limité aux participants à la plongée dans la limite max de 10 personnes.
- Port du masque obligatoire dès l'arrivée au club ou sur le site du RDV, et mains propres.
- Respect d'une distanciation de 2m. Attention aux croisements !
- L'accès au bureau est réservé au seul DP.
- L'accès au local technique est limité au DP, ou à un plongeur autorisé à gonfler et désigné par le DP pour prendre en charge le gonflage. Les mains devront être lavées avant d'entrer et chaque fois que nécessaire.
- L'accès au local bateaux est limité au DP et aux plongeurs aidant à la préparation/rangement des embarcations dans la limite de 4 personnes.
- Désinfecter les points contacts des locaux utilisés avant et après usage (toilettes aussi !).
- Sensibiliser les plongeurs aux gestes barrières et aux procédures de désinfection.
- En cas de prêt de matériel, nettoyage/désinfection des détendeurs selon les règles préconisées par la FFESSM (cf affichage dans le local).
- Prévoir 1 bouteille d'eau (secours) par plongeur, un deuxième étage de bloc sécu air par plongeur et les deux bouteilles d'oxy[de ce fait, la sortie des 2 bateaux ne peut se faire que sur le même site].

### **Avant la plongée**

- Respect d'une distance d'1 m sur le bateau avec port du masque obligatoire.
- Prévoir un masque à l'aller, et un au retour, le masque usagé étant conservé dans un contenant hermétique et identifié.
- Port des gants dès la mise de la combinaison.
- Empêcher tout échange de matériel et équipement (gourde/bouteille d'eau comprise), en stockant dans des contenants identifiés, et hermétiques au besoin. Garder une distance entre les scaphandres.
- Gestion par le DP des mises à l'eau et remontées à bord pour éviter tout croisement.
- Plongée dans la courbe de sécurité, sans paliers obligatoire.

### **Après la plongée**

- Laver, rincer, puis désinfecter les blocs avant de les remettre dans le local technique.
- Nettoyage/désinfection des détendeurs et autre matériel emprunté selon les règles préconisées par la FFESSM (cf affichage dans le local).
- Conserver trace sur le cahier de suivi des plongées les places occupées par chaque plongeur sur le bateau, et des temps de présence de chacun.
- Laver, rincer, puis désinfecter les parties communes et points contacts sur le bateau et la remorque selon les règles préconisées par la FFESSM, et désinfection du siège, volant et poignées du véhicule.
- Aérer les locaux, désinfecter les poignées de portes avant de quitter les lieux.

*\*L'utilisation de cette fiche résumée ne remplace pas la connaissance des textes réglementaires et procédures votées par le comité directeur du Cersub.*